

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 211 / SEC.R.R.

Astrida, le 29 janvier 1951.-

Objet:

Remise-reprise
REISDORFF - KIRSCH.-



Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour approbation 4 exemplaires du procès-verbal de remise-reprise de l'administration du territoire d'Astrida.

L'Administrateur de Territoire, f.f.
J. KIRSCH,

Monsieur le Résident du Ruanda

à

KIGALI.